

Les nouveaux modes opératoires de la revitalisation artisanale et commerciale



Mardi 8 septembre 2015

Espace Vocation Paris, 22 Rue René Boulanger, Paris 10^e

La Loi du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises a donné naissance à un nouveau contrat : le contrat de revitalisation artisanale et commerciale qui permet une intervention en dehors de toute opération d'aménagement. Tour d'horizon des modes d'intervention et retour d'expériences.



Expertise et animation : **David Barthe**, Directeur associé Albiste et Maitre de conférence associé IAE Lyon

Ordre du jour

9h **Accueil des participants**

9h
Commerce de proximité : les nouvelles tendances de consommation

David Barthe, Directeur associé Albiste et Maitre de conférence associé IAE Lyon

10h
Les modes opératoires de la revitalisation artisanale et commerciale

Laetitia Santoni, Avocate associée – Cabinet Caradeux

• **Le contrat de revitalisation artisanale et commerciale**

- La mise en concurrence du contrat
- Le contenu du contrat
- Le financement du contrat
- Les modalités de réalisation

• **L'intervention en concession d'aménagement**

11h

Une diversité commerciale réussie

• **Bordeaux : Habitat et commerces au service du centre ancien** – **Benoît Gandin**, Directeur général, Sem InCité

• **Grasse : Création et animation d'une pépinière commerciale en centre historique** – **Frédéric Gabert**, Directeur, Spl Pays de Grasse Développement

• **Paris : Opération Vital'Quartier** – **Didier Dely**, Directeur Général, Semaest

• **Toulouse : Arnaud Ernst**, Chef du service Centralités et Commerce, Ville de Toulouse

12h45

Déjeuner

Ordre du jour • suite

14h30 – 16h

Visite de l'opération Vital Quartier du 10^e arrondissement

Avec les équipes de la Semaest

La Semaest, Sem d'animation économique de la Ville de Paris, s'est vu confiée des opérations pilotes de diversification et revitalisation du tissu commercial en diffus.

Par le biais des opérations Vital Quartier, elle organise la cohérence globale des implantations commerciales et de l'animation d'un quartier. Elle installe des commerces ciblés après avoir maîtriser les locaux, elle accompagne les commerçants dans leurs projets et leur propose un programme de dynamisation de leur activité, notamment grâce au développement d'outils numériques adaptés.

Venez découvrir les résultats d'une expérience de 11 ans au service du commerce de proximité.

16h

Fin des travaux



Epl **Expertise**

Les nouveaux modes opératoires de la revitalisation artisanale et commerciale

Mardi 8 septembre 2015

Espace Vocation République, 22 rue René Boulanger – Paris 10^e

Bulletin à renvoyer

avant le mardi 25 août 2015

par mail : m.baudin@lesepl.fr / par fax : 01 53 32 22 22

ou par courrier : **Fédération des Epl - 95, rue d'Amsterdam - 75008 Paris**

Nom :

Prénom :

Organisme :

Fonction :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

Tél :

Portable professionnel :

Participera **Ne participera pas**

Déjeunera **Ne déjeunera pas**

> **Tarif** (documentation, pauses
et déjeuner compris)

Epl adhérentes (à jour de cotisation)
et partenaires :

200 € HT, soit 240 € TTC (TVA 20%)

Autres : 300 € HT, soit 360 € TTC (TVA 20%)

Règlement par chèque

Règlement par virement

Banque Société Générale

Agence Paris Bourse Entr –

IBAN : FR76 3000 3000 5900 0501 3942 838

BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Date et signature :

Conditions générales

Pour confirmer votre participation, merci de nous retourner le présent bulletin.

Le nombre de places étant limité, les enregistrements se feront par ordre d'arrivée à la Fédération des Epl.

En cas d'annulation intervenant moins de 10 jours avant la manifestation, une facture de 100% du coût total des frais de participation sera adressée.

Pour tout renseignement complémentaire, Marion Baudin est à votre disposition.

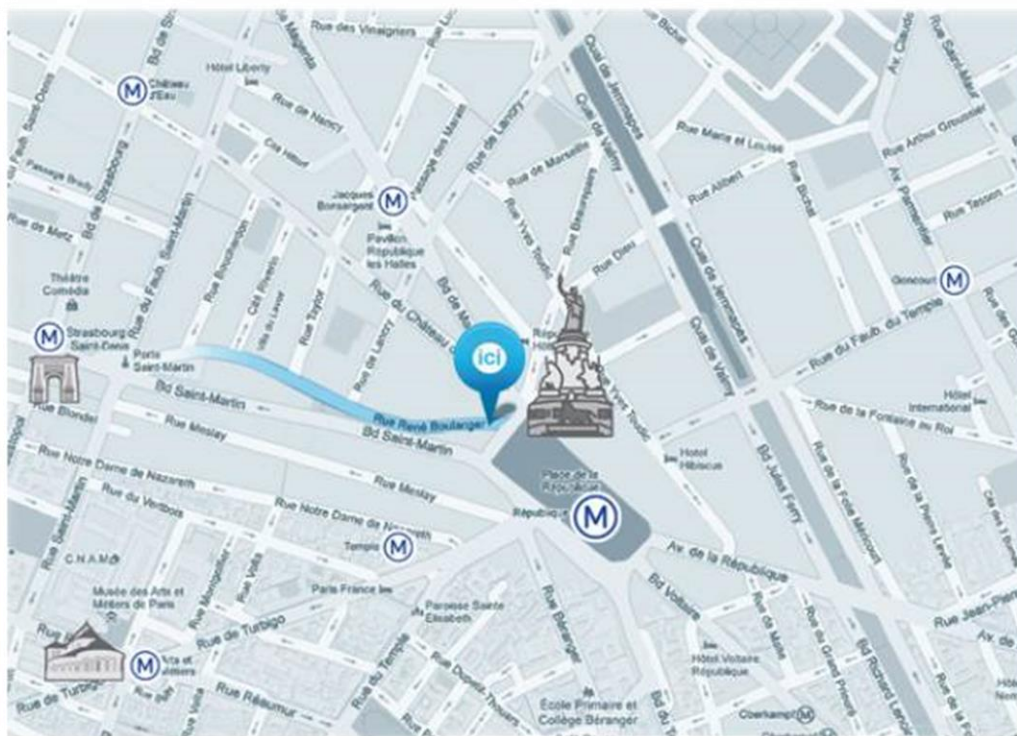
m.baudin@lesepl.fr / 01 53 32 22 04

Plan d'accès

Espace Vocation PARIS

22 rue René Boulanger
Paris 10^e

Tél : 01.45.62.40.74



Métro

République : 3.5.8.9.11
Strasbourg St Denis : 4

RER

Gare du Nord: B et D
Magenta: E

Trains SNCF

Gare de l'Est
Gare du Nord

Bus RATP

20.54.56.65.75

Aéroports

Orly : 20 km
CDG : 30 km

Parking public

50, rue de Malte Paris 11